



## COMMUNE DE BAVOIS

### PREAVIS MUNICIPAL NO 13 / 2022 EN SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 7 JUIN 2022

---

#### **Objet : comptes 2021**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal de Bavois,

La Municipalité a l'honneur de vous présenter les comptes communaux 2021.

#### **Considération sur les comptes de fonctionnement 2021 :**

Les comptes de fonctionnement de notre commune font apparaître un excédent de recettes de **fr. 27'553.09** contre un excédent de charges de **fr. 65'006.00** prévu au budget.

Ce résultat de **fr. 27'553.09** a été obtenu après amortissements du patrimoine administratif pour un total de **fr. 348'627.60** et amortissement du patrimoine financier pour **fr. 30'000.00** (appartements protégés) ainsi qu'un amortissement **extraordinaire** du patrimoine financier pour **fr. 270'000.00** (appartements protégés). Des attributions aux fonds de réserve de **fr. 125'000.00** et des prélèvements sur fonds de réserve pour **fr. 80'457.14** soit un total de **fr. 720'723.55** représentent la marge d'autofinancement, provenant du ménage communal contre **fr. 1'055'351.88** en 2020.

Malgré l'incertitude liée au Covid-19, les rentrées fiscales des personnes physiques ont été supérieures à nos prévisions. Lors de l'établissement du budget 2021, nous nous sommes basés sur les chiffres donnés par le Canton et sommes restés prudents.

#### **1. Administration générale**

##### 101 Conseil

Selon décision du bureau du Conseil, l'augmentation de la rétribution des conseillers est entrée en vigueur, avec effet rétroactif, le 1<sup>er</sup> juillet 2021 (préavis no 09/2021). Cette augmentation n'était pas prévue au budget 2021.

## 102 Municipalité

Une diminution des vacations est à relever par rapport au budget. Cela s'explique en raison du Covid, car de nombreuses séances n'ont pas eu lieu.

Il est à relever que, selon décision municipale, la nouvelle tarification des municipaux (préavis no 07/2021) sera effective seulement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

## 110 Secrétariat Municipal, Bourse

### N° 110.3170.00 – *Frais de réception, manifestations*

La situation sanitaire s'étant améliorée en 2021, nous avons pu reprendre nos activités. Le dépassement de budget est dû à la fête organisée en l'honneur de notre millième habitante.

### N° 110.3180.01 – *Honoraires et abonnements informatiques*

Le changement du programme informatique n'est pas encore effectif (préavis no 38/2020). Les travaux seront terminés courant 2022 et les frais y seront attribués. Il en va de même pour le compte N° 110.3310.00 – *Amortissement du système informatique*.

### N° 110.3809.00 – *Attribution fonds de réserve*

Des frais ayant été engendrés par l'avis de droit demandé par le conseil communal, un montant de **fr. 20'000.00** a été attribué au fonds de réserve « avocat », ceci afin de parer à toute éventualité.

### N° 110.4313.00 – *Emoluments permis de construire*

De nombreux permis de construire ont été délivrés en 2020.

### N° 110.4390.00 – *Autres recettes*

Nous avons touché la somme de **fr. 3'662.70** de la Vaudoise Assurances, assurance complémentaire LAA pour la part aux excédents du 01.01.2016 au 31.12.2020.

## 2. Finances

### 21 Impôts

La totalité des rentrées fiscales présente un revenu supérieur au budget de **fr. 357'310.00**.

### N° 210.4001.00 & 210.4002.00 – *Impôt sur le revenu et fortune des personnes physiques*

Les impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques présentent un résultat supérieur de **fr. 206'482.66** par rapport au budget. Comme expliqué en préambule, lors de l'établissement du budget, nous sommes restés prudents par rapport aux rentrées fiscales 2021.

### N° 210.4011.00 – *Impôt sur le bénéfice des personnes morales*

Ce compte présente un montant négatif de **fr. 39'958.10**. Il en va de modifications d'acomptes sur un contribuable pour les années antérieures.

N° 210.4510.00 – *Impôts PM – compensation de 31.6 mios*

Il était prévu au budget un montant de **fr. 4'445.00** en notre faveur. Le résultat en est tout autre avec un résultat négatif de **fr. 4'278.90**. Lors de l'établissement du budget 2021, le Canton s'est basé sur notre rendement d'impôt 2019. Cette année-là, le compte Impôt sur le bénéfice des personnes morales était positif ce qui n'est pas le cas en 2021.

Impôts conjoncturels (N° 210.4040.00 - *droits de mutations*, N° 210.4050.00 - *successions* et N° 210.4411.00 - *gains immobiliers*). Ces trois impôts totalisent une entrée de **fr. 335'342.65** dont la moitié repart directement à la cohésion sociale (**fr. 167'671.30**) chiffres de base pour le calcul de la cohésion sociale 2021. Il y a une très forte différence avec le budget, mais ces chiffres sont très difficiles à estimer.

## 22 Service financier

Les comptes liés à la péréquation n'appellent pas de commentaire particulier.

## **3. Domaines et bâtiments :**

### Chiffre 31 Terrains :

N° 310.3140.00 – *Entretien des terrains*

Comme pour l'année 2020, un montant de **fr. 20'855.50** correspond à la suite de l'étude pour la renaturation du Cristallin et des travaux de collecteur pour un montant de **fr. 11'220.45**.

N° 310.4510.00 – *Part et remboursement du Canton*

Une subvention cantonale de **fr. 12'513.55** a été reçue et un montant de **fr. 7'300.00** a été provisionné en actifs transitoires (subventions fédérales qui seront versées au début de la réalisation des travaux). Le 5% restant entre les 60% des subventions cantonales et les 35% des subventions fédérales sera versé par l'AVPN (Alliance Vaudoise Pour la Nature). De cette manière, l'étude ne coûtera rien à la commune.

### Chantier amélioration des terres humifères

N° 310.3180.00 – *Honoraires et prestations de service*

Le montant de ce compte correspond au manque de rendement des cultures versé à plusieurs agriculteurs.

N° 310.4360.00 – *Remboursement de tiers*

Une facturation à Dynaecosol pour la moitié du manque de rendement des cultures pour **fr. 3'225.00** selon la convention ainsi qu'un montant de **fr. 43'020.00** facturé également à l'entreprise Dynaecosol pour la location de la place de stockage pour les années 2020 et 2021.

### Chiffre 32 Forêts :

N° 350.4360.00 – *Remboursement de tiers*

Le montant de **fr. 5'901.30** correspond aux décomptes des années 2020 et 2021 du Triage du Cerisier.

Chiffre 350 Les Pies :

N° 350.3120.00 et 350.3902.00 – *Eau, énergies, combustible et Imputation internes eau et épuration*

Les montants jusqu'à présent dans le compte No 350.3120.00 ont été répartis différemment. En additionnant les deux comptes, le budget est respecté.

N° 350.3140.00 et 350.3180.00 – *Entretien et travaux du bâtiment et honoraires, assurances*

Jusqu'à présent, le contrat d'entretien de l'ascenseur était imputé dans le compte No 350.3180.00 honoraires et assurances. Il est, dès 2021, attribué au compte No 350.3140.00 entretien et travaux du bâtiment.

N° 350.3300.01 – *Amortissement complémentaire du patrimoine financier*

A partir de 2022, les appartements protégés changent de statut et deviennent des appartements adaptés. En date du 9 novembre 2021, nous avons sollicité la résiliation de la convention qui nous lie à la Direction générale du territoire et du logement. Ceci pour donner suite à la démission de la référente sociale et au vu du peu de bénéficiaires. Cette demande ayant été acceptée, nous devons rembourser le solde du prêt sans intérêt accordé en 2017 pour les appartements protégés. Le solde de ce prêt est de **fr. 277'200.00**. Nous avons décidé de diminuer comptablement la valeur de l'objet (N° 9123.009.01) par un amortissement comptable complémentaire de **fr. 270'000.00**.

N° 350.4271.00 – *Locations*

En 2021, les appartements présentaient un taux d'occupation de 73.6%. Début 2022, nous avons engagé une Agence Immobilière afin de trouver des locataires pour les appartements vacants. Nous espérons ainsi avoir un taux d'occupation proche des 100% dès 2022.

Chiffre 353 Collège :

N° 353.3140.00 et 353.3180.00 – *Entretien et travaux du bâtiment et honoraires, assurances*

Jusqu'à présent, le contrat d'entretien de l'ascenseur était imputé dans le compte No 353.3180.00 honoraires et assurances. Il est dès 2021 attribué au compte No 353.3140.00 entretien et travaux du bâtiment.

N° 353.3140.00 – *Entretien et travaux du bâtiment*

La réfection du fond de la place de jeux n'ayant pas été effectuée en 2020 a été reportée en 2021 avec un dépassement de **fr. 5'000.00** par rapport au budget. Divers travaux d'entretien et de chauffage viennent compléter ce compte.

Chiffre 354 Grande Salle :

N° 354.3140.00 – *Entretien et travaux du bâtiment*

Divers petits travaux d'entretien. Les travaux de rénovation feront l'objet d'un préavis d'investissement en temps voulu.

N° 354.3180.00 – *Honoraires, assurances*

Les honoraires concernant l'étude de faisabilité ayant commencé avant le préavis no 12/2022 viennent grever ce compte pour un montant de **fr. 20'419.40**.

Chiffre 358 Ancienne Poste et Bourse des Pauvres :

N° 358.3140.00 – *Entretien et travaux du bâtiment, Ancienne Poste*

Des travaux de chauffage pour un montant total de **fr. 10'900.00** viennent impacter ce compte.

N° 358.4271.01 – *Location Bourse des Pauvres*

Montant forfaitaire de **fr. 4'000.00** en compensation du délai de remise des locaux utilisés, en accord avec les héritiers. Notre locataire étant décédée en septembre 2020.

#### **4. Travaux**

Chiffre 43 Routes et chemins :

N° 430.3115.00 – *Achat de véhicules et accessoires*

L'achat d'une remorque pour **fr. 1'500.00**.

N° 430.3142.00 – *Entretien réseau routier*

Les travaux attribués à ce compte concernent des curages, de l'épavage, des travaux hivernaux et divers ainsi que de l'achat de gravats.

N° 430.3143.00 – *Entretien signalisations et éclairage public*

Divers travaux d'éclairage public et de signalisation pour un montant total de **fr. 13'918.72**.

N° 430.3180.00 – *Honoraires et prestations de service*

Des honoraires chemins AF DP 34 et 37 pour un montant de **fr. 4'329.25** ainsi que la confection d'un nouveau plan de localité pour un total de **fr. 4'582.50** constituent le dépassement du budget.

N° 430.3804.00 et N° 430.4360.00 – *Attribution fonds de réserve routes et Remboursement de tiers*

Un montant de **fr. 35'000.00** a été attribué au fonds de réserve routes (N° 9282.006.01) par la participation du promoteur à la réfection du Chemin de Jérusalem.

Chiffre 442 FC Bavois :

N° 442.3903.00 – *Imputations internes Eau*

Selon la décision du 16 mai 2017, le FC Bavois profite d'une ristourne annuelle de 3000 m<sup>3</sup> d'eau soit un montant de fr. 5'100.00.

Chiffre 46 Egouts et épuration :

N° 460.3144.00 – *Entretien du réseau d'égouts*

Divers curages de canalisations ainsi que le changement du collecteur eaux claires au chemin des Prés-Collom ont été effectués.

N° 460.4341.00 – *Taxes uniques de raccordement aux égouts*

Les factures relatives aux taxes uniques de raccordement pour les bâtiments raccordés lors des travaux de la RC 289/303 seront envoyées en 2022 mais étaient prévues au budget en 2021.

N° 460.4811.00 – *Prélèvement sur financement spéciaux de l'épuration*

Un montant de **fr. 69'059.67** a été prélevé sur financement spéciaux de l'épuration afin de mettre le chapitre Egouts et épuration à l'équilibre.

Chiffre 60 Service de police :

N° 600.4271.00 – *Location places de parc*

Le montant prévu au budget était plus important que celui encaissé, car nous avons résilié certains contrats de location de place de parc durant l'année 2021.

Chiffre 72 Prévoyance sociale :

N° 720.3510.41 - *Décompte de l'UAPE Les Pies :*

Un montant de **fr. 124'106.78** à notre charge contre **fr. 138'500.00** initialement prévu.

N° 720.3800.00 – *Attribution fonds de réserve dédite AJOVAL*

Un montant de **fr. 70'000.00** a été attribué au fonds de réserve dédite AJOVAL pour la sortie de l'association. Montant qui sera ajouté à celui de **fr. 100'000.00** attribué en 2020. La sortie de l'AJOVAL sera effective au 31 décembre 2022. Les conditions de sortie sont en cours de négociation.

N° 720.4510.00 – *Participation encadrement social*

Le montant au budget prévoyait une assistance communautaire pour l'année entière. Diminution en raison de la fin d'activité de la référente sociale en octobre 2021 et du changement de statut des appartements des Pies.

Chiffre 81 Service des eaux :

N° 810.3120.00 – *Eau, énergie, combustible*

En date du 22 novembre 2021, nous avons dû nous reconnecter au réseau d'alimentation d'eau de l'AIAE (Association Intercommunale d'eau d'Echallens et environ) car le taux de nitrates de notre eau était trop élevé par rapport aux normes en vigueur.

N° 810.3140.00 – *Travaux d'entretien et de rénovation du réseau*

Diverses fuites d'eau se sont produites durant l'année 2021 au Coudray et au Restoroute pour un montant d'environ **fr. 21'000.00** non-prévu au budget.

Nous avons également fait des travaux d'étanchéité des fontaines des Bordes, Marterey et de l'église pour un montant de **fr. 7'000.00**.

N° 810.3180.00 – *Honoraires et prestations de service*

La convention Puits des Planches et l'autocontrôle ont été imputés dans ce compte.

N° 810.4811.00 – *Prélèvement sur financements spéciaux de l'eau*

Un montant de **fr. 9'667.47** a été prélevé sur financement spéciaux de l'eau afin de mettre le chapitre Service des eaux à l'équilibre.

Chiffre 82 Energie solaire :

N° 820.3661.00 et N° 820.4800.00 – *Intérêts sur prêts de privés et prélèvement fonds de réserve photovoltaïque*

La rémunération de 2.5% sur le solde du prêt au 1<sup>er</sup> janvier 2021 versée aux investisseurs a été compensée par prélèvement au fonds de réserve photovoltaïque pour un montant de **fr. 1'730.00**.

La Municipalité et la Boursière communale sont à disposition des Conseillères et Conseillers pour apporter tous les éclaircissements nécessaires que pourrait susciter la présentation des comptes 2021.

Conclusion :

En conclusion, la Municipalité invite le Conseil communal à prendre les décisions suivantes :

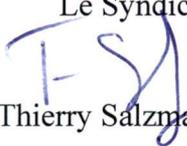
**Le Conseil communal,**

- vu le préavis municipal ci-dessus,
- considérant que celui-ci figure à l'ordre du jour,
- ayant entendu le rapport de la commission gestion et finances

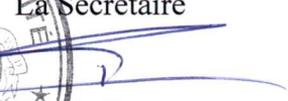
Décide :

- d'approuver les comptes de l'exercice 2021 et de lui en donner décharge
- de décharger la commission de gestion et finances de son mandat

Au nom de la Municipalité

Le Syndic  
  
Thierry Salzmann



La Secrétaire  
  
Carole Pose

Bavois, le 9 mai 2022

## **Considération sur les comptes d'investissement 2021 :**

### **Suite de projet des apports de terre sur les terrains humifères parcelles 108, 136, 149 – N° 9141.004.03**

Divers honoraires et travaux pour un montant de **fr. 29'246.70** portés au bilan au 31.12.2021.

Préavis no 11/2022 du 03.02.2022.

### **Assainissement des buttes de tir – N° 9141.006.00**

Des honoraires et travaux pour un montant de **fr. 161'815.30** pour un solde au bilan au 31.12.2021 de **fr. 120'000.00**. Une participation de la Société de Tir du Critallin pour un montant de **fr. 24'000.00** et un amortissement comptable de **fr. 17'815.30**. Un montant de **fr. 48'000.00** nous parviendra courant 2022 de la part de l'Etat de Vaud.

Préavis no 41/2021 du 18.02.2021.

### **Route d'Oulens – Chavornay RC 289/303 – N° 9141.019.00**

Fin 2021, des dépenses pour **fr. 919'124.35** réparties de la façon suivante suite au décompte de notre géomètre DTP SA :

- Part collecteurs eaux claires et eaux usées – **fr. 383'000.00** - N° 9141.019.01.
- Part conduites d'eau potable – **fr. 86'000.00** - N° 9141.019.02.
- Part chaussée – **fr. 828'251.80** - N° 9141.019.03.
- Part éclairage public – **fr. 120'000.00** - N° 9141.019.04.
- Part conduites défense incendie – **fr. 86'000.00** - N° 9141.019.05.

### **Part eaux claires et eaux usées – RC 289/303 – N° 9141.019.01**

Solde de **fr. 205'000.00** au 31.12.2021 suite au prélèvement au fonds de réserve « Euration » et facturation de **fr. 75'000.00** à la DGMR selon convention.

Préavis no 32/2020 du 13.01.2020 et 42/2021 du 12.02.2021.

### **Part conduites d'eau potable – RC 289/303 – N° 9141.019.02**

Solde de **fr. 11'000.00** au 31.12.2021 suite au prélèvement au fonds de réserve « Eau ».

Préavis no 32/2020 du 13.01.2020 et 42/2021 du 12.02.2021.

### **Part chaussée – RC 289/303 – N° 9141.019.03**

Solde de **fr. 828'251.80** au 31.12.2021. Les travaux finaux seront effectués courant 2022. Les subventions y relatives seront demandées à ce moment-là.

Préavis no 32/2020 du 13.01.2020 et 42/2021 du 12.02.2021.

### **Part éclairage public – RC 289/303 – N° 9141.019.04**

Solde de **fr. 120'000.00** au 31.12.2021.

Préavis no 32/2020 du 13.01.2020 et 42/2021 du 12.02.2021.

### **Part défense incendie – RC 289/303 – N° 9141.019.05**

Solde de **fr. 86'000.00** au 31.12.2021

Les subventions y relatives seront demandée courant 1<sup>er</sup> semestre 2022 et viendront en diminution de ce poste.

Préavis no 32/2020 du 13.01.2020 et 42/2021 du 12.02.2021.

### **Système informatique – N° 9149.000.00**

Le changement de système informatique a commencé en 2021. Il devrait être définitif courant 2<sup>ème</sup> semestre 2022.

Préavis no 38/2020 du 21.07.2020.